

Cette analyse démontre que le domaine de Lyonnais, malgré ses étroites limites et ses revenus insignifiants, donnait à l'État, comme véritable profit, le tiers de la recette; sa gestion n'était donc point onéreuse. Son importance s'accrut bientôt après par la réunion à la couronne du Forez et du Beaujolais (1).

Il eût été puéril de chercher à établir une comparaison entre le domaine du XVI<sup>e</sup> siècle et le domaine actuel. Où sont les gardes royales, les processions, les anniversaires? Où les fiefs et les aumônes?

Dévoué à l'histoire de Lyon, l'auteur du présent examen analytique, en signalant un document vraiment intéressant, pense avoir apporté une pierre pour la construction de l'édifice sacré de nos souvenirs provinciaux.

V. DE VALOUS.

---

(1) Un arrêt du Conseil, de l'année 1531, déclara réunis au domaine les biens apanagers des Ducs de Bourbon, y compris le Forez et le Beaujolais.